

H A U T E



S A I N T O N G E

Décision 640/2023
SC

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu des délibérations n° 37 du 15 juillet 2020 et n° 66 du 20 juin 2022 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (*point 24, effectuer toutes les démarches administratives, juridiques, financières et commerciales et réaliser tous les partenariats commerciaux jugés nécessaires au bon déroulement et développement des différents sites et bâtiments appartenant à la CDCHS et gérés par elle-même*).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un contrat de travail avec :

- Monsieur RIBEIRO Isaac en tant qu'agent d'accueil du 14 décembre 2023 au 7 janvier 2024,
- Madame COLLADO--TAVERNE Jana en tant qu'agent d'entretien du 16 au 17 décembre 2023,
- Madame RAPET Coralie en tant qu'agent d'entretien du 16 décembre 2023 au 3 mars 2024,
- Madame MORANDIÈRE Léa en tant qu'agent d'accueil du 26 décembre 2023 au 7 janvier 2024,
- Madame SAVARIT Hermione en tant qu'agent d'accueil du 27 décembre 2023 au 7 janvier 2024,
- Monsieur AUDUREAU Opale en tant qu'agent d'accueil du 29 décembre 2023 au 3 janvier 2024,

Fait à Jonzac,

Le 14 DEC. 2023

Le Président
Claude BELOT

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex